

Mars 2021

Stratégie concertée  
sur le maintien et le développement  
**DU PARC DE MAISONS  
DE CHAMBRES  
ET DE PENSIONS  
À QUÉBEC**

2021-2025

*Créer ensemble des milieux de vie durables*



# Table des matières

Mise en contexte .....	3
Miser sur les partenariats établis à Québec .....	4
Enjeux.....	6
▶ Un portrait partiel de la situation	6
▶ Un parc qui s’effrite	7
▶ Des moyens limités	7
▶ Le milieu de vie comme point focal	7
▶ Des besoins diversifiés	8
▶ Intervenir en milieu privé	8
▶ Informer, soutenir et mobiliser	8
Inspirations.....	10
▶ Habitat Services (Toronto)	10
▶ Les Habitations du Réseau de l’Académie (Montréal)	10
▶ Projet Le Parcours (Ville de Québec, Quartier Maizerets)	11
Plan d’action concerté 2021-2025 .....	13
▶ Axe 1 : Approfondir la connaissance des besoins	14
▶ Axe 2 : Actualiser le portrait du parc	15
▶ Axe 3 : Maintenir le parc	16
▶ Axe 4 : Développer le parc	17
▶ Axe 5 : Mobiliser et accompagner	18
Financement.....	20
Suivi et mise en œuvre .....	22
Annexe 1 : Composition et mandat du groupe de travail.....	23





## Mise en contexte

Dans sa nouvelle *Vision de l'habitation 2020-2030*, la Ville de Québec s'est engagée à poursuivre ses efforts en matière de prévention et de réduction de l'itinérance, notamment en mettant de l'avant une stratégie pour le maintien et le développement du parc de maisons de chambres et de pensions, en concertation avec les acteurs concernés.

Cet engagement répond aux enjeux soulevés lors des consultations réalisées en vue de l'élaboration de la Vision de l'habitation. Plusieurs participants ont en effet exprimé leur préoccupation quant aux fermetures de plusieurs maisons de chambres et de pensions observées dans les dernières années et aux conditions de logement parfois préoccupantes dans ce type d'habitation.

Les maisons de chambres représentent un élément essentiel du continuum résidentiel pour les personnes vulnérables éprouvant des difficultés à se loger convenablement. Dans bien des situations, ces habitations constituent le dernier endroit où ces personnes habiteront avant de se retrouver à la rue ou de fréquenter des refuges. À l'inverse, elles représentent souvent la première option résidentielle pour les personnes sortant d'une ressource d'hébergement transitoire ou souhaitant rompre avec l'itinérance.

Par ailleurs, vivre en maison de chambres peut aussi constituer l'option résidentielle privilégiée pour plusieurs personnes.

Les propriétaires de maisons de chambres et de pensions<sup>1</sup>, qu'ils soient du milieu privé, public ou communautaire, doivent être parties prenantes des actions visant à maintenir, améliorer et développer ce type d'habitation.

---

<sup>1</sup> Dans les pensions, le repas (et parfois d'autres services) sont inclus dans le loyer.

## Miser sur les partenariats établis à Québec

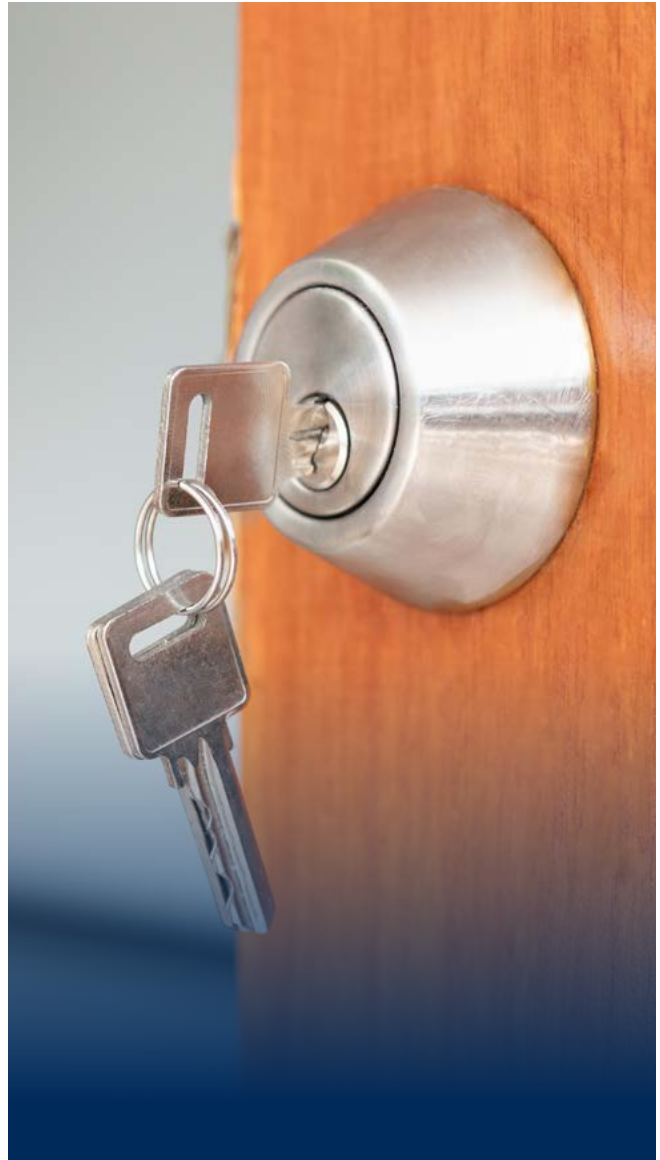
Dans le but d'élaborer sa stratégie, la Ville de Québec a réuni des acteurs mobilisés autour des enjeux relatifs au parc de maisons de chambres et de pensions à Québec.

La formation du groupe de travail<sup>2</sup> s'appuie sur les partenariats établis entre les acteurs des milieux communautaires et institutionnels de Québec qui unissent leurs efforts pour le soutien, la stabilité résidentielle et l'inclusion des personnes vulnérables.

À ce titre, soulignons notamment le programme Clés en main qui, grâce à son réseau de 27 partenaires référents, soutient l'accessibilité au logement et l'intégration sociale de près de 500 personnes marginalisées<sup>3</sup>. Le Registre partagé pour le logement subventionné, par la concertation de l'ensemble des acteurs du logement social et communautaire, constitue un autre exemple de partenariat efficace qui simplifie et facilite l'accès au logement subventionné pour les citoyens. Cette approche de partenariat unique au Québec crée un effet de levier qui augmente l'impact des actions mises de l'avant.

Par la présente stratégie, le groupe de travail participe aux efforts locaux et nationaux en matière de santé mentale et d'itinérance.

Il est nécessaire d'arrimer les pistes d'action mises de l'avant dans la présente stratégie avec les initiatives municipales, comme la Vision de l'habitation et les orientations provinciales contenues notamment dans le Plan d'action en santé mentale et le Plan d'action interministériel en itinérance.



<sup>2</sup> La composition, le mandat et les objectifs du groupe de travail sont détaillés à l'annexe 1.

<sup>3</sup> P. Morin, Lain, G, et A. Vallée, *Le programme Clés en main Capitale-Nationale : des pratiques exemplaires d'accessibilité et de soutien en logement des populations ayant des enjeux de santé mentale, de dépendance et d'itinérance*, CIUSSS de l'Estrie, Programme Clés en main et PECH, 2020.





## Enjeux

L'univers des maisons de chambres et de pensions comporte son lot de défis : forte concentration de personnes en situation de vulnérabilité et d'instabilité résidentielle, insalubrité, espaces exigus, équipements désuets, abus de pouvoir, etc. Par ailleurs, au cours des dernières années, plusieurs maisons de chambres ont été vendues ou converties aux fins d'autres usages, au détriment des locataires.

Les réflexions et échanges du groupe de travail ont été appuyés par l'expertise du Comité Maison de chambres de Québec et par les publications suivantes :

- *Vivre en maison de chambres dans la Ville de Québec : portrait, expériences et enjeux*, 2015, Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale<sup>4</sup>;
- *Défis et pistes d'interventions : pour la préservation et l'amélioration du parc de maisons de chambres privées au Québec*, 2017, Société d'habitation du Québec<sup>5</sup>;
- *Les chambreurs montréalais 2017, une enquête de la Direction régionale de santé publique de Montréal et de la Direction de l'habitation de la Ville de Montréal*<sup>6</sup>;
- *Rapport sur la sauvegarde des maisons de chambres*, Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)<sup>7</sup>.

Les membres du groupe de travail ont identifié plusieurs enjeux touchant les maisons de chambres et de pensions et leurs locataires sur le territoire de la ville de Québec.

### Un portrait partiel de la situation

- On dispose d'un portrait partiel de la composition du parc de maisons de chambres et de pensions;
- Les connaissances sur les différents parcours résidentiels, les besoins et les aspirations des personnes vivant en chambre sont à parfaire, de même que celles sur les propriétaires et leur vision pour l'avenir;
- Les besoins spécifiques des femmes en situation de vulnérabilité doivent être mieux pris en compte;
- La situation des immeubles de quatre chambres et moins (exemple : sous-sol de bungalow) ou des maisons de chambres illégales (exemple : triplex convertis en maisons de chambres) est très peu connue.

<sup>4</sup> Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale, *Vivre en maison de chambres dans la Ville de Québec : portrait, expériences et enjeux, rapport de recherche*, 2015. Cette étude a répertorié 120 maisons de chambres et plus de 1 300 chambreurs sur le territoire de la ville de Québec.

<sup>5</sup> Société d'habitation du Québec, *Défis et pistes d'interventions : pour la préservation et l'amélioration du parc de maisons de chambres privées au Québec*, 2017.

<sup>6</sup> CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (Direction régionale de la santé publique) et Ville de Montréal (Direction de l'habitation), *Les chambreurs montréalais 2017, une enquête de la Direction régionale de santé publique de Montréal et de la Direction de l'habitation de la Ville de Montréal*, 2018.

<sup>7</sup> Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), *Rapport sur la sauvegarde des maisons de chambres*, 2019.



## Un parc qui s’effrite

- On constate un effritement du parc de maisons de chambres et de pensions depuis plusieurs années : accélération des ventes, des changements d’usage et des fermetures;
- Plusieurs propriétaires sont âgés et souhaitent se départir de leurs actifs;
- Le partage d’information entre les acteurs du milieu est primordial pour être au courant en amont de la vente probable d’une maison de chambres;
- Plusieurs maisons de chambres sont vétustes et insalubres (humidité excessive, infestation de vermines ou d’insectes nuisibles, etc.) et les besoins de rénovation et de mise aux normes sont manifestes;
- Les propriétaires ont de la difficulté à récupérer leur investissement dans l’entretien et la rénovation en raison des faibles loyers perçus;
- Il faut intervenir avec doigté pour éviter que les situations problématiques (insalubrité, nécessité de travaux de mise aux normes, etc.) mènent à la fermeture des maisons de chambres au détriment des locataires.

## Des moyens limités

- Des maisons de chambres et de pensions ont été fermées alors qu’elles auraient pu être maintenues si la Ville et ses partenaires avaient eu les moyens et les outils financiers pour intervenir rapidement;
- Le programme AccèsLogis Québec implique de longs délais et est mal adapté à l’achat-rénovation ou à la construction de maison de chambres ou de petits logements.

## Le milieu de vie comme point focal

- Considérer les éléments composant le milieu de vie immédiat :
  - ▶ La maison de chambres comme lieu d’interaction, d’entraide et de conflit;
  - ▶ Les services de proximité : bibliothèques, dépanneurs, services de soutien et de loisirs, épicerie, transport en commun, parcs, etc.
- Il y a un lien fort entre l’habitation et le sentiment d’appartenance à un milieu de vie<sup>8</sup>;
- Les personnes résidant en chambres ne doivent pas être dépossédées de leur statut de locataires. Elles doivent avoir le sentiment de contrôle sur leur vie, d’être chez elles et d’avoir une capacité d’agir;
- Le fait de réunir des personnes aux prises avec des défis similaires dans un même milieu comporte des avantages, comme la création plus facile de liens et d’entraide entre les personnes. Tout comme un milieu de vie diversifié peut avoir des effets positifs dans le cheminement d’une personne.

---

<sup>8</sup> Vision de l’habitation de la Ville de Québec : « L’habitation est à la fois un outil privilégié d’inclusion sociale et une composante essentielle du milieu de vie », p. 6

## Des besoins diversifiés

- La diversité des besoins requiert la mise en place et le maintien d'un continuum résidentiel, soit un éventail de formules d'hébergement et de logement adaptées aux différentes étapes d'un parcours de vie;
- Par ailleurs, tous les chambreurs n'ont pas nécessairement besoin de soutien ou d'un projet de vie;
- Il faut documenter les besoins dans les différents secteurs de la ville, dont les quartiers de premières banlieues;
- Les besoins des personnes visées comprennent des chambres mieux équipées, l'accès à des locaux communautaires et à de petits logements (studios) favorisant l'autonomie résidentielle avec accompagnement;
- L'acceptabilité sociale des nouveaux projets dans le quartier d'accueil doit être prise en considération.

## Intervenir en milieu privé

- Les propriétaires privés détiennent la majorité des maisons de chambres;
- Les interventions et la mobilisation des parties prenantes y sont plus complexes, puisque ces maisons sont rarement intégrées aux réseaux de ressources de soutien.

## Informé, soutenir et mobiliser

- La connaissance des droits des chambreurs, autant de la part des chambreurs eux-mêmes que des propriétaires, constitue un enjeu;
- La vulnérabilité des personnes ciblées et des futurs locataires peut faire en sorte que la mobilisation en amont et à long terme soit difficile. Les personnes en instabilité résidentielle cherchent souvent une solution immédiate;
- Il y a un besoin d'accompagnement et de soutien au milieu de vie des personnes vivant en chambre;
- Les problèmes de dépendance aux drogues affectent la stabilité résidentielle des personnes plus vulnérables, particulièrement dans le contexte de pandémie de la COVID-19.





## Inspirations

Trois modèles mis de l'avant à Toronto, Montréal et Québec représentent des sources d'inspiration pour les membres du groupe de travail. Ils ont en commun d'offrir un chez-soi dans une perspective « d'habitation » plutôt que « d'hébergement » ou « d'hôtellerie ».

### Habitat Services (Toronto)

Le mandat de cet OSBL<sup>9</sup> est d'accréditer et de superviser des maisons de chambres, qu'elles soient d'initiatives privées ou d'OSBL. Le propriétaire reçoit un per diem de l'organisme lorsqu'il se conforme aux critères portant sur l'environnement physique des lieux, la qualité de la nourriture, etc.

L'organisme supervise et finance ainsi 45 maisons de chambres et 15 appartements individuels qui procurent un logement permanent à quelque 930 personnes ayant un problème de santé mentale. Il s'occupe également de la formation, pour les propriétaires et employés des maisons de chambres, et anime un comité de chambreurs. Cette ressource existe depuis 1987 et est issue d'une initiative du milieu.

Le montant du per diem varie selon les revenus du chambreur et s'apparente ainsi au programme de Supplément au loyer québécois. Le financement est assuré conjointement par la Ville de Toronto et le ministère de la Santé de l'Ontario. L'organisme est quant à lui soutenu financièrement par le Toronto Central Local Health Integration Network, soit l'équivalent du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

### Les Habitations du Réseau de l'Académie (Montréal)

Cet OSBL<sup>10</sup> en habitation gère près de 170 unités réparties dans six immeubles. La plupart des unités sont des studios, bien que l'organisme gère aussi une maison de chambres de 56 unités. Il offre des logements permanents avec soutien communautaire. L'approche préconisée, basée sur la concertation et l'intersectorialité, consiste à favoriser la citoyenneté et le développement du pouvoir d'agir des locataires.

L'organisme propose ainsi à ses locataires d'habiter un milieu de vie valorisant le développement d'une vie communautaire dynamique et inclusive. Il s'assure d'équiper les chambres et les studios de façon à favoriser l'autonomie résidentielle, et ce, tout en prévoyant des espaces communautaires.

Il bénéficie d'ententes de financement spécifiques avec le réseau de la santé et des services sociaux.

---

<sup>9</sup> <http://habitatservices.org>

<sup>10</sup> <http://www.resac.org>

## **Projet Le Parcours (ville de Québec, Quartier Maizerets)**

Le projet Le Parcours offre 21 chambres et 6 studios à des personnes ayant vécu des épisodes d'instabilité résidentielle.

Le projet a été réalisé par l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ) avec l'implication du Comité Maison de chambres de Québec et d'autres organismes du milieu communautaire.

L'aspect novateur du projet réside dans le partenariat entre l'OMHQ, qui assure la gestion immobilière, et le CIUSSS de la Capitale-Nationale qui soutient l'accompagnement des locataires et la gestion du milieu de vie.









# Plan d'action concerté 2021-2025

Le plan d'action concerté 2021-2025 a été élaboré par les membres du groupe de travail. Les divisions concernées de la Ville de Québec et les partenaires du groupe de travail ont ainsi participé à chacune des étapes de son élaboration. Cette concertation se poursuivra pour la mise en œuvre des pistes d'action visées. La réussite du plan d'action concerté 2021-2025 repose sur la participation active des membres du groupe de travail.

Bien que certains aspects de la réalité des maisons de chambres doivent être approfondis (cf. piste d'action 1), les membres du groupe de travail s'entendent sur le diagnostic et disposent des informations requises pour se mettre rapidement en action. Les actions suivantes pourront être mises en œuvre simultanément par les membres responsables.

Le groupe de travail reconnaît le rôle essentiel qu'exercent les maisons de chambres et de pensions dans le continuum résidentiel des personnes vulnérables en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Il juge nécessaire d'aborder la réalité de ces maisons dans leur entièreté en considérant leurs multiples facettes. Les actions concertées répondront adéquatement aux besoins diversifiés des personnes concernées par la présente stratégie.



## AXE 1 :

### Approfondir la connaissance des besoins

#### Principe d'intervention

- La diversité des besoins appelle une diversité d'actions et de modes d'intervention.

Pistes d'action	Échéancier
<p><b>1.</b> En réponse aux constats soulevés par les partenaires, enrichir l'étude <i>Vivre en maison de chambres dans la ville de Québec : portrait, expériences et enjeux</i> (2015) par une démarche de type « recherche-action » visant à actualiser et approfondir les connaissances sur le sujet.</p> <p><b>1.1</b> Documenter davantage les parcours résidentiels (itinérance, hébergement transitoire, maisons de chambres, etc.).</p> <p><b>1.2</b> Connaître les motifs pour lesquels les locataires habitent en chambres et leurs aspirations résidentielles (chambres, studios, logements, subventions, intimité, sécurité, etc.).</p> <p><b>1.3</b> Impliquer les maisons d'hébergement (refuges, hébergements d'urgence et transitoires) afin de faire le lien entre l'hébergement transitoire et les maisons de chambres et mieux rejoindre les personnes visées.</p> <p><b>1.4</b> Identifier les besoins selon les secteurs de la ville.</p>	2022



## AXE 2 : Actualiser le portrait du parc

### Principe d'intervention

- Exercer un monitoring du parc de maisons de chambres et partager les informations entre les parties prenantes.

Pistes d'action	Échéancier
2. Dresser le portrait des maisons de chambres et de pensions et de la réglementation actuelle sur le territoire de la Ville, à partir des diverses sources disponibles.	2021
3. Établir des critères de localisation pour l'identification des milieux de vie propices aux maisons de chambres et de pensions (proximité des services, etc.).	2021
4. Réviser le Plan directeur d'aménagement et de développement en précisant les orientations relatives aux maisons de chambres et en introduisant les critères de localisation.	2021
5. Consulter les propriétaires de maisons de chambres privées, publiques ou communautaires afin de connaître leur situation, leurs enjeux et leurs perspectives d'avenir (maintien ou non de la vocation, fermeture, vente).	2022







## AXE 3 : Maintenir le parc

### Principes d'intervention

- Considérer le milieu dans lequel la maison de chambres est maintenue ou développée;
- Viser la réponse aux besoins plutôt que le maintien à tout prix de maisons de chambres n'y répondant pas de façon adéquate.

Pistes d'action	Échéancier
<p><b>6.</b> Mettre en place une approche d'inspection concertée et adaptée à la situation des maisons de chambres visant l'amélioration de l'état des bâtiments et leur mise aux normes tout en tenant compte de la vulnérabilité des occupants et de la précarité de ce type d'habitation (risque élevé de fermeture).</p> <p><b>6.1</b> Établir un plan pour la réalisation rapide d'inspections dans les milieux jugés prioritaires.</p> <p><b>6.2</b> Favoriser l'accompagnement des inspecteurs par une ressource en intervention sociale afin d'évaluer aussi la qualité du milieu de vie.</p> <p><b>6.3</b> Informer les propriétaires des subventions et possibilités de financement existantes.</p>	En continu
<p><b>7.</b> Modifier le zonage en fonction des critères de localisation identifiés pour la régularisation, le maintien et le développement des maisons de chambres et de pensions.</p>	2022
<p><b>8.</b> Évaluer le développement d'une mesure permanente de protection de l'usage de « maisons de chambres » (H3) et si pertinent, identifier les secteurs propices pour cette mesure.</p>	2022
<p><b>9.</b> Partager l'information entre les parties prenantes lors d'une vente imminente et impliquer les sociétés acheteuses.</p>	En continu
<p><b>10.</b> Développer des mécanismes financiers favorisant l'acquisition de maisons de chambres par des organismes du milieu avec un soutien financier de la Ville de Québec. En partenariat avec le CIUSSS de la Capitale-Nationale, ces acquisitions pourraient bénéficier d'un accompagnement des résidents par des organismes de soutien reconnus.</p>	En continu
<p><b>11.</b> Saisir les nouvelles opportunités de financement et réviser les programmes existants afin d'encourager les propriétaires de maisons de chambres et de pensions à entretenir et améliorer leur immeuble.</p>	2022



## AXE 4 : Développer le parc

### Principe d'intervention

- Dans une perspective de continuum résidentiel, planifier la réalisation d'une diversité de logements adaptés aux différentes étapes d'un parcours de vie.

Pistes d'action	Échéancier
<b>12.</b> Compléter le continuum de services en matière d'hébergement d'urgence et transitoire, partant de l'hébergement à bas seuil, en passant par le refuge, l'hébergement transitoire, la maison de chambres et le logement avec soutien communautaire.	2025
<b>13.</b> Négocier une flexibilité dans les paramètres du programme AccèsLogis afin de faciliter l'achat-rénovation ou la construction de maisons de chambres et de petits logements.	2022
<b>14.</b> Suivre les premiers mois d'exploitation du projet Le Parcours, dresser un bilan et s'en inspirer pour les nouveaux projets à réaliser.	2021
<b>15.</b> Piloter la réalisation de 800 nouveaux logements sociaux et communautaires de type chambres, studios et petits logements pour les personnes vulnérables, itinérantes ou à risque de le devenir et les jeunes issus des services de protection de la jeunesse. Cette action se réalisera en continuant de promouvoir la mixité sociale.	2025
<b>16.</b> Planifier le soutien communautaire dans les nouveaux projets résidentiels et attribuer des budgets récurrents.	2025





## AXE 5 : Mobiliser et accompagner

### Principes d'intervention

- Mettre à profit l'expertise développée à Québec et la concertation des acteurs mobilisés dans le soutien au logement des personnes vulnérables;
- Adopter une approche « milieu de vie » privilégiant l'autonomie résidentielle par l'habitation plutôt que par l'hébergement.

Pistes d'action	Échéancier
<b>17.</b> Poursuivre la concertation des principaux acteurs afin de soutenir et renforcer les initiatives en cours et mettre en place de nouvelles solutions conjointes.	En continu
<b>18.</b> Tout en favorisant les passerelles dans le continuum résidentiel et la collaboration interorganisationnelle, mettre en place un service de référencement au parcours d'autonomie résidentielle afin de renforcer les capacités et références des chambreurs futurs locataires.	2023
<b>19.</b> Améliorer l'accès à l'information sur les différentes options résidentielles possibles, l'accès au logement subventionné, les nouveaux projets de logements sociaux et communautaires, etc.	En continu
<b>20.</b> Renforcer les initiatives visant l'implication et la mobilisation des personnes vivant en chambre afin de façonner des milieux de vie conçus par et pour elles (exemple : création de mécanismes d'autorégulation, de gestion des conflits, de préparation d'un code de vie, etc.).	En continu
<b>21.</b> Diffuser davantage les fiches produites par le Comité Maison de chambres de Québec sur les droits et devoirs des chambreurs et des propriétaires de maisons de chambres.	2021
<b>22.</b> Examiner de nouveaux modèles d'accompagnement et de soutien communautaire dans les milieux de type maison de chambres en s'inspirant du Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social <sup>11</sup> .	En continu
<b>23.</b> Sensibiliser et former les acteurs des réseaux de la santé, des services sociaux et du milieu communautaire sur les maisons de chambres et la réalité des personnes désaffiliées.	En continu
<b>24.</b> Impliquer la communauté et les futurs résidents en amont et tout au long de la réalisation des nouveaux projets résidentiels afin de mieux connaître leurs besoins pour y répondre adéquatement et développer un sentiment d'appartenance.	En continu

<sup>11</sup> Gouvernement du Québec, *Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social, Une intervention intersectorielle des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'habitation*, 2007.





## Financement

Si plusieurs des pistes d'action mises de l'avant peuvent être réalisées à partir de budgets et de programmes existants, les ambitions exprimées dans la présente stratégie nécessitent des enveloppes budgétaires dédiées et supplémentaires de la part du gouvernement du Québec afin de maximiser leur impact.

Les besoins financiers supplémentaires pour la réalisation des actions structurantes de la stratégie concertée au cours de la période 2021-2025 sont évalués à 11,6 M\$, soit :

- 7,4 M\$ pour le financement supplémentaire requis permettant la réalisation de 800 nouveaux logements sociaux et communautaires de type chambres, studios et petits logements pour les personnes vulnérables, itinérantes ou à risque de le devenir et les jeunes issus des services de protection de la jeunesse;
- 4,2 M\$, selon les estimations du CIUSSS de la Capitale-Nationale, pour le financement supplémentaire associé à l'accompagnement des personnes et au soutien au milieu de vie des 800 nouveaux logements à réaliser.









## Suivi et mise en œuvre


La Ville de Québec assurera la coordination de la Stratégie sur le maintien et le développement du parc de maisons de chambres et de pensions à Québec.

La mise en œuvre des actions relève d'une responsabilité partagée des membres du groupe de travail qui demeureront ainsi mobilisés pour :

- Agir comme responsables de la réalisation de certaines actions;
- Collaborer à la mise en œuvre d'actions;
- Partager les informations et les bonnes pratiques lors de rencontres périodiques.

Enfin, des groupes témoins composés de personnes vivant en chambre ou de propriétaires de maisons de chambres pourront être formés. L'objectif étant de s'assurer que le point de vue des personnes concernées soit considéré tout au long de la mise en œuvre de la stratégie. Cela permettra en outre de s'assurer de l'impact et de l'efficacité des actions mises de l'avant.





**ANNEXE 1 :**  
**Composition et mandat**  
**du groupe de travail**

## Composition et mandat du groupe de travail pour le maintien et le développement du parc de maisons de chambres et de pensions à Québec

### Composition

Le groupe de travail est composé d'employés de divers services de la Ville de Québec et de représentants des réseaux communautaires et institutionnels au fait de la réalité des maisons de chambres et de leurs occupants.

### Mandat

Le groupe de travail a le mandat d'élaborer et de mettre en oeuvre la stratégie concertée sur le maintien et le développement du parc de maisons de chambres et de pensions sur le territoire de la ville de Québec.

Son rôle consiste à :

- Identifier les actions à entreprendre pour dresser un portrait juste et actualisé des maisons de chambres et de pensions à Québec;
- Cibler les bonnes pratiques en matière de gestion, de soutien et de services à offrir;
- Déterminer les mesures à mettre en place pour maintenir en bon état les maisons existantes;
- Planifier la réalisation de nouveaux logements de type chambres ou studios offrant un soutien au milieu de vie en fonction des besoins et des objectifs énoncés dans la Vision de l'habitation<sup>12</sup>.

### Ville de Québec

- Élu(e) responsable de l'habitation et du développement social
- Division des projets majeurs et de la mise en valeur du territoire
- Division de la planification stratégique du territoire
- Division du développement communautaire et social
- Division du contrôle du milieu
- Division de la gestion territoriale

### Partenaires

- Action-habitation de Québec
- AGIR en santé mentale
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
- Clés en main
- Comité Maison de chambres de Québec
- Office municipal d'habitation de Québec
- Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec

<sup>12</sup> Le plan d'action 2020-2025 de la Vision de l'habitation 2020-2030 prévoit la réalisation de 2 300 nouveaux logements sociaux, dont plus de 800 pour des personnes itinérantes ou à risque d'itinérance et des jeunes issus des services de la protection de la jeunesse.







[ville.quebec.qc.ca](http://ville.quebec.qc.ca)